



- Approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération comme suite :
  - o Montant des travaux : 14 672,50 € HT soit 17 548,31 € TTC.
  - o Subvention C.G : 8 800,00 €.
  - o Financement communal sur fonds propres : 8 748,31 €
  
- Décide de réaliser des travaux de réfection des pontons dans les rues du village pour un montant total HT de 12 000 € soit 14 352,00 € TTC.
- Sollicite une aide au Conseil Général de l'Ardèche dans le cadre du programme 2011 CAP Territoires Rhône-Helvie d'un montant de 3 600 €.
- Approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération comme suite :
  - o Montant des travaux : 12 000,00 € HT soit 14 352,00 € TTC.
  - o Subvention C.G : 3 600,00 €.
  - o Financement communal sur fonds propres : 10 752,00 €.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 13 décembre 2011.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 14 décembre 2011  
LE MAIRE  
Pierre MAURIN.